

Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :

Causes, évolution et état des lieux.

قراءة اقتصادية لعمالة الأطفال في الجزائر: الأسباب، التطور والواقع.

Economic interpretation of child labour in Algeria:

Causes, evolution and fact.

Par :

Dr CHENINI Moussa

Maitre de Conférences « A ».

Ecole Supérieure de Management – ESM Tlemcen –

Email : c_mou15@yahoo.fr Tél : 0770 97 98 48

Mr ZEGHOUDI Ahmed

Maitre Assistant « A », Doctorant.

Université Abou Bakr Belkaid – Tlemcen –

Email : zeghoudiahmed@yahoo.com

General abstract :

Child labor is the work that disregards national and international standards on children's rights. The effective elimination of child labor requires policies to combat persistent poverty and the vulnerability of families to economic shocks. These policies include education, social protection and actions to promote decent work for adults.

The links between child labor and education are obvious - children who do not have access to school have little choice to enter the labor market where they are often forced to work in school in a dangerous and abusive conditions. Therefore, expanding access to free and compulsory education is critical to reducing child labor, as is quality education.

A new ILO report (2017) states that improving legal protections, labor market governance, social protections, access to quality education and social dialogue between governments, social partners and other relevant actors is essential to combat child labor. Global estimates for 2016 point to 152 million child laborers, 73 million of whom are engaged in hazardous work.

In Algeria, the debate on development issues focused for a long time on the most prominent issues : underdevelopment, poverty, human development, schooling and school dropout, social development ... etc. But the fact remains that child labor is a central issue that has been largely neglected in the debate, it has always been a " taboo " for politicians, and an " economic study field " arduous to investigate for economists because of the great difficulties in carrying out field surveys.

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

Our objective through this study is a review of the conditions for the expansion of child labor in Algeria, given the fact that the scarcity of work of this kind, where the interest must be oriented towards understanding the history of the phenomenon before its actual measure today.

We use a descriptive and analytical method that focuses on three main sections which are the growth and expansion of the phenomenon generated by the consequences of the colonial era, but also by the fragility of the " post-independence " economic model. The second section of our paper is the volume of child labor by reviewing the studies available in this area. As for the third section of our study, it deals with the state of the art of this phenomenon by presenting the results of the cluster survey conducted by the Ministry of Health (2015).

The results of our research reveal that child labor in Algeria is the result of a variety of social, economic and political causes, and that its officially declared volume does not reflect the reality experienced and observed every day, because criteria taken in its quantification, namely formal employment in enterprises, while it feeds and develops in the bedrock of the informal economy.

Résumé :

L'objectif de cet article est l'étude économique du phénomène du travail des enfants en Algérie, par le biais d'une analyse rétrospective visant à retracer les genèses et les causes de propagation du phénomène, ainsi que l'état des lieux et les spécificités du cas Algérien.

Nous suivons une méthode descriptive et analytique qui se focalise sur trois axes principaux qui sont l'essor et l'expansion du phénomène générés par les retombées de l'époque coloniale, mais aussi par la fragilité du modèle économique « post indépendance ». Le deuxième axe de notre papier est le volume du travail des enfants en passant en revue les études disponibles en la matière.

Quant au troisième axe de notre étude, il traite de l'état des lieux de ce phénomène par la présentation des résultats de l'enquête par grappes menée par le ministère de la santé (2015).

Les résultats de notre recherche révèlent que le travail des enfants en Algérie est la résultante d'une panoplie de causes sociales, économiques et politiques, et que son volume déclaré officiellement ne reflète pas la réalité vécue et constatée au quotidien, et ce à cause des critères pris dans sa quantification, à savoir l'emploi formel dans les entreprises, alors qu'il se nourrit et se développe dans le socle de l'économie informelle.

Mots clés : Travail des enfants – Algérie – Causes – Ampleur.

ملخص :

يهدف هذا المقال الى دراسة ظاهرة عمالة الأطفال في الجزائر من خلال تحليل بأثر رجعي لنشأة وأسباب انتشار هذه الظاهرة، فضلا عن واقعها وخصائصها.

Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :

Causes, évolution et état des lieux.

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

نتبع في ذلك طريقة وصفية وتحليلية تركز على ثلاثة محاور رئيسية هي نمو وتوسع الظاهرة الناجمة عن تداعيات الحقبة الاستعمارية، وأيضا بسبب هشاشة النموذج الاقتصادي المطبق بعد الاستقلال. المحور الثاني من ورقتنا البحثية هذه هو حجم عمالة الأطفال " من خلال مراجعة الدراسات المتاحة في هذا المجال."

أما المحور الثالث من دراستنا، فيتناول أحدث المعطيات المتوفرة حول هذه الظاهرة من خلال عرض نتائج التحقيق الميداني الذي أجرته وزارة الصحة سنة 2015.

توصلت نتائج أبحاثنا أن عمالة الأطفال في الجزائر هي نتيجة لمجموعة متنوعة من الأسباب الاجتماعية والاقتصادية والسياسية، وأن حجمها المعلن رسميا لا يعكس الواقع الذي شهده تاريخيا ويعيشه حاليا، لأن المعايير المتخذة في تكميم حجم الظاهرة، وهي التشغيل الرسمية للأطفال في المؤسسات، في حين أنها تتغذى وتتطور في عمق الاقتصاد غير الرسمي.

الكلمات المفتاحية : عمالة الأطفال - الجزائر - الأسباب - حجم الظاهرة.

I. Introduction :

Le débat sur les questions de développement en Algérie s'est focalisé pendant longtemps sur les questions les plus en vue, à savoir : le sous développement, la pauvreté, le développement humain, la scolarisation et la déperdition scolaire, le développement social...etc. Mais il reste que le travail des enfants est une question centrale qui a été largement négligée dans le débat, étant donné qu'elle a toujours été un « Tabou » pour les politiques, et un « champ d'étude économique » ardu à investiguer pour les économistes à cause des grandes difficultés pour mener à bien les enquêtes de terrains.

Néanmoins, il existe bon nombre d'études en la matière qui vont servir comme socle pour notre papier, nous y citons (Sari 1996 ; Semid& UNICEF 1999, CNES 2000 ; Ouzriate 2002, Musette 2004, Hammouda 2004, Boucherf 2006, Doumandji&Ziane 2006, Hammouda&Boucherf 2014) et finalement l'enquête menée par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière et ONS, Suivi de la situation des enfants et des femmes : Enquête par grappes à indicateurs multiples, MICS, 2015).

De là apparaît notre volonté à analyser et cadrer le travail des enfants en Algérie, pour cela ; notre question fondamentale de recherche est la suivante :

Dans quelles conditions s'est développé le travail des enfants en Algérie ?

Pour répondre à cette question de recherche, nous posons l'hypothèse suivante :

La propagation du travail des enfants s'est faite dans un mix de paramètres macroéconomiques et d'autres microéconomiques intrinsèques aux ménages.

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

Notre objectif à travers cette étude est le passage en revue des conditions d'expansion du travail des enfants en Algérie, vu le constat fait sur la rareté des travaux de ce genre, où l'intérêt doit être orienté vers la compréhension et l'historique du phénomène avant sa mesure actualisée de nos jours.

Du fait, nous voulons contribuer par le présent papier dans un premier temps à cerner et encadrer les conditions générales dans lesquelles est apparu et s'est propagé le phénomène du travail des enfants, pour une bonne compréhension du phénomène, en mettant en exergue les aspects oubliés de la thématique comme l'économie informelle, la déscolarisation et la pauvreté des ménages.

Nous abordons dans un deuxième point l'essor et les conditions d'expansion du travail des enfants en Algérie, caractérisées par les retombées de l'époque coloniale, à l'instar de la pauvreté, la déscolarisation, les conditions défavorables du logement, la ruralité et le taux faible d'urbanisation, le chômage, la lenteur du processus d'industrialisation...etc.

Ceci a été suivi par les effets très néfastes de la crise pétrolière des années 80 sur la population, qui se sont endurcis par l'application des programmes d'ajustement structurel PAS, avec la compression des travailleurs, les taux très élevés de chômage, l'inflation et la cherté de la vie qui ont marqué cette époque.

Nonobstant, la situation a commencé à s'améliorer à partir des années 2000, par l'application des deux programmes de relance et de soutien à la croissance économique, où on enregistre une augmentation du nombre des infrastructures scolaires, sportives et culturelles qui ont contribué très efficacement à l'absorption du chômage des jeunes au même titre que les adolescents et les enfants.

Nous concluons notre papier par l'état actuel (données 2015) du volume du travail des enfants, où nous nous appuyons sur les résultats de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples MICS 3 (**Multiple Indicators Cluster Survey**), publiée en 2015, menée par le Ministère de la Santé et de la Réforme Hospitalière.

II. Lecture dans la Propagation du travail des enfants en Algérie :

Au-delà de l'aspect réglementaire et de l'arsenal juridique régissant la prise en charge du travail des enfants en Algérie, tout l'intérêt doit être porté à sa genèse et son accroissement, vu l'importance de comprendre comment s'est-il développé, sur les deux aspects économique et social, mais aussi politique en abordant les choix politico-économiques de l'époque.

Le travail des enfants est une question de respect des droits de la personne humaine. C'est une nouvelle forme d'exploitation qui est en train de s'installer, la misère des gens est devenue un véritable fond de commerce où la conscience et la morale deviennent de la monnaie changeable : faire travailler des enfants mineurs est interdit par les conventions internationales et les chartes dont le gouvernement algérien est pourtant signataire. Ceci expose ces enfants à d'autres formes d'activités plus dangereuses et plus graves (surtout la drogue et le sexe) (**Ouzriat, 2002**).

Le cas Algérien est spécifique à bien égards. Qu'il s'agisse de sa percée ou de sa montée en force au cours de ces dernières années, le travail des enfants est l'expression manifeste de l'échec d'un modèle de développement très vite détourné de ses objectifs et de plus en plus privé de ses sources de financements. En fait, le phénomène n'est que l'un des aspects multiples de toute une réalité qui a fini par s'imposer dans la vie socio-économique et

culturelle du pays : désormais, l'informel est partout présent, car partout, la défaillance est indéniable (Sari, 1996).

D'ailleurs, se préoccuper seulement de sa quantification rendrait insaisissable la réalité des mécanismes sociaux et culturels qui non seulement concourent à lui donner ses diverses formes concrètes mais surtout le sens par lequel il se trouve être souvent justifié par la société qui y recourt (**Hammouda&Boucherf, 2014**).

Même si l'Algérie a ratifié les conventions internationales arrêtées et soutenues mondialement en la matière, et a engagé une stratégie dédiée spécialement pour la lutte contre le travail des enfants, son ampleur et son rythme accéléré se font apparaître clairement.

Elle se trouve incapable de mettre terme ou diminuer très significativement son volume. Cette incapacité est en fait due à la mesure de ce phénomène complexe pour la connaissance duquel rares ont été les enquêtes et les études qui ont pu rendre clairs les éléments constitutifs de cette même complexité (**Hammouda et Boucherf, 2014**).

Sari (1996) note qu'au préalable, une double approche, descriptive et quantitative s'impose pour étudier le travail des enfants en Algérie :

- **La première est indispensable pour rendre compte de l'hypertrophie d'activités multiformes, ne se limitant pas toujours au micro-commerce traditionnel mais recouvrant aussi une foule de services et de micro-production marchande.**
- **Quant à la seconde, elle doit apprécier à sa juste valeur l'importance des effectifs mis en œuvre par le secteur informel concerné. Bien souvent, et de plus en plus, les effectifs recherchés ne se recrutent pas exclusivement parmi les non scolarisés ou les peu scolarisés.**

Il justifie le lien par les taux de déperdition scolaire en proportion croissante, diplômés -et éléments- issus des promotions des centres de formations professionnelles constituent ainsi des réserves inépuisables de l'économie informelle. En conséquence, une attention particulière doit être accordée à ces données, principalement au rôle socio-économique de l'économie informelle. Sa percée et son développement ne correspondent-ils pas à l'échec du modèle de développement et, par là-même, à une remise en cause générale de bien des acquis exprimant la modernité ?

Boucherf (2006) souligne que« Observer le travail des enfants dans le contexte de la problématique de l'économie informelle exige d'emblée une mise au point d'ordre théorique. En effet, évoquer l'informalité de l'activité économique, c'est indéniablement signifier la non-conformité aux règles et comportements que dictent les dispositions de la loi ».

Quand il est question du travail des enfants, ce n'est pas la nature et les fondements même de l'activité qui sont contestés, en vertu notamment du principe universel du " droit " au travail, mais c'est plus exactement son apparition dans un environnement socio-économique et juridique déterminé qui identifie l'enfant à une personne mineure laquelle personne ne peut en aucune manière exercer une activité de travail au sens que lui donne le législateur. Il conclut que, si c'est la relation à celui qui exécute le travail qui n'a pas d'existence juridique, car tout simplement bannie et prohibée, dans ce cas l'informalité se confond forcément avec l'illégalité.

Soutenu par l'espace économique qu'occupent les activités non structurées, ce phénomène s'étend et se taille une place de plus en plus importante dans l'économie informelle notamment dans les pays en développement (**Doumandji et Ziane, 2006**).

Ils soulignent entre autres que « La pauvreté, l'exclusion sociale et le dysfonctionnement du système exclut de facto les enfants déscolarisés de moins de 14 ans, est renforcée par l'offre d'un secteur informel florissant... Si dans le secteur public, l'âge légal est plus ou moins respecté, la violation des textes réglementaires qui régissent l'embauche des mineurs se propage notamment dans le secteur privé et le secteur informel. D'autre part, bien que le dispositif de la formation alternative soit régi par une réglementation, des dépassements ont été constatés surtout dans la mise en apprentissage des enfants déscolarisés ».

Ces dépassements sont enregistrés soit lors de l'insertion des mineurs dans le travail bien avant l'âge réglementaire, soit durant la période de l'apprentissage, comme l'encadrement aléatoire, la surexploitation, l'extension de la période d'apprentissage, le refus de la remise du diplôme d'aptitude professionnelle en fin de stage et dans les délais, le travail à temps plein, l'exposition des apprentis à des tâches présentant des dangers et des risques multiples (**Doumandji et Ziane, 2006**).

Pour Sari (1996), « la montée en force du travail des enfants n'est que l'échec patent du Modèle de développement poursuivi dès le début de la planification, à la fin des années 1960. Or, c'est précisément durant la décennie 1980 que débarquent massivement sur le marché du travail les premières générations issues du baby-boom du début de l'Indépendance... Aussi, le contre-choc pétrolier s'accompagne-t-il de l'explosion populaire d'octobre 1988, laquelle a été essentiellement celle des jeunes, des lycéens et des chercheurs de premier emploi... Depuis, la situation n'a cessé de s'aggraver ».

L'économie informelle se reconnaît par l'exploitation de la main d'œuvre issue des catégories les moins exigeantes : niveaux de vie bas, disqualification, familles nombreuses, habitat précaire, pauvreté multidimensionnelle... etc. sont les caractéristiques majeures de cette main d'œuvre dont la population infantine et juvénile se trouve et ne peut échapper à la règle du paupérisme.

Sari (1996) caractérise les métiers auxquels l'apparition du travail des enfants fait référence en Algérie, en s'appuyant sur les aspects religieux et culturels de la société :

- **L'observateur attentif redécouvre non sans émotion la résurgence de certains petits métiers rappelant un artisanat traditionnel qui a totalement disparu des villes anciennes, comme Tlemcen en particulier. La micro-industrie emprunte ainsi les voies et moyens détournés de l'économie informelle.**
- **Il convient également de prêter attention à cette autre forme de travail marchand familial qui caractérise les demeures pauvres, lors de certaines périodes festives de l'année : les saisons de mariages, les fêtes religieuses — mois de carême, retour des pèlerins de la Mecque, etc. Tous ces événements donnent lieu à une intense activité (confection de mets et gâteaux, préparation d'éléments du trousseau des mariés).**

À l'instar de beaucoup de pays en voie de développement, la mise au travail des enfants en Algérie se fait suite à une décision parentale dans le but d'assurer un complément de revenu pour la survie de la famille. Le travail des enfants, quand il est partie intégrée à un processus de

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

socialisation, il engendre le comportement altruiste chez l'enfant portant aide et soutien aux parents dans leur difficulté à répondre aux besoins des membres de la famille. C'est là, les termes les plus expressifs de la solidarité familiale et intergénérationnelle (**Boucherf, 2006**).

Et de rajouter que « ...Cependant, la situation de pauvreté et de précarité des ménages ne sont pas les seules causes du travail des enfants, ce dernier naît également des stratégies familiales ainsi que celle des enfants eux-mêmes, notamment la catégorie des plus âgés parmi les enfants ».

Il est aussi important de signaler que les facteurs générateurs de ce phénomène sont multidimensionnels : certains sont en rapport avec les conditions socio-économiques difficiles auxquelles sont confrontées de larges couches de la population, liées fort probablement aux réformes économiques, exigeant la mobilisation de tout le potentiel familial en main - d'œuvre y compris les enfants. D'autres relèvent du dysfonctionnement d'un système éducatif alourdi par un grand taux d'échec, une déscolarisation précoce très importante et une forte offre de travail générée par un secteur informel florissant (**Doumandji et Ziâne, 2006**).

D'après le **CNES (2000)** : « Si on ne peut avoir une idée précise du nombre d'enfants qui travaillent, par contre tout concorde pour conclure à un processus d'accroissement de la déscolarisation et du travail des enfants, phénomène à mettre en parallèle avec l'accroissement de la pauvreté, imputé à la libéralisation de l'économie et à la mise en œuvre du plan ajustement structurel (PAS) et des accords passés avec le FMI et la Banque mondiale (1994-1998) ».

De nos jours, l'aspect informel du travail des enfants se confirme davantage, à travers les changements économiques et socioculturels que connaît le pays et la société :

- Le chômage, la croissance démographique et la concentration dans les grandes villes, la déperdition scolaire, l'expansion des importations massives des biens de consommation et le recul du produit local font des activités marchandes un champ fertile pour l'exploitation illégale de la population infantile dans des activités informelles.
- Du côté social, les mutations socioculturelles qu'a connues la société Algérienne ont fait aggraver l'ampleur du travail des enfants : la production de certains gâteaux traditionnels où on exploite les enfants ou même la généralisation des cours particuliers privés qui poussent certains enfants à chercher une source de revenus pour les financer.
- La célébration des fêtes religieuses donne une occasion idéale à nos enfants pour être « travailleurs », c'est le cas durant le mois de « Ramadhan », dans les deux fêtes de « l'Aïd », la fête de « Achourah », et la fête d' « El MawlidEnnabaoui ».
- Autre « Festivités » nationales cette fois-ci, les succès répétitifs de notre équipe nationale de Football qui ont poussé des milliers d'enfants à travailler dans la revente des équipements sportifs contrefaits, glorifiant l'équipe nationale et ses joueurs.
- Pire encore, autre constat fait au niveau des marchés de fruits et de légumes surtout de vente en gros, des enfants conducteurs de charrette se font bien remarquer, ou encore la croissance massive du marché informel de la téléphonie mobile attire de plus en plus d'enfants revendeurs.

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

La prise en charge des besoins en formation professionnelle dans ce cadre, demeure largement limitée dans la mesure où le dispositif n'accueille que les enfants âgés de 16 ans et de 15 ans pour le dispositif spécifique d'apprentissage professionnel. Ce qui implique qu'une grande majorité constitue les enfants travailleurs potentiels. L'échec scolaire concerne des enfants, faut-il le rappeler, qui sont éjectés de l'école démunis de toute qualification (**Hammouda et Boucherf, 2014**).

Pour **Boucherf (2006)**, c'est aussi des parents qui se caractérisent particulièrement par un faible niveau d'instruction, mettre l'enfant prématurément au détriment des études, c'est aussi minimiser ses chances de réussite dans sa vie et surtout provoquer un frein à un éventuel processus d'ascension sociale et de mobilité. Ce caractère familial qui domine le travail informel des enfants prend toute sa signification dans les termes du travail qu'effectuent les enfants de sexe féminin.

Pour cela intervient en force la dimension socioculturelle, dans le sens où le travail, premièrement, en tant que valeur sociale essentielle, fait partie de l'ensemble du processus d'apprentissage à la prise de responsabilité et deuxièmement le travail effectué n'est pas pensé comme tel parce qu'il se réalise en marge des termes de l'échange, il est domestique. Il est mêlé à la sphère de reproduction.

À la pauvreté des familles pourrait par conséquent s'ajouter l'appréciation (de la part des familles) du rôle social de l'école pour favoriser la scolarisation, son rejet ou son interruption en faveur du travail des enfants. L'espérance d'une ascension sociale par l'école peut contrebalancer jusqu'à un certain point l'effet de la pauvreté sur la ou la non déscolarisation.

En Algérie, le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a fait considérablement reculer le caractère attractif du système éducatif. Les familles, eu égard aux coûts (directs et indirects) qu'elles doivent supporter pour scolariser leurs enfants, considèrent alors l'éducation comme ayant peu d'intérêt concurrentiel à l'attrait que peut avoir le revenu issu du travail des enfants (**Kateb, 2005**).

III. Evolution du volume du travail des enfants en Algérie.

Le travail des enfants en Algérie s'est accru au fur et à mesure après l'indépendance, connaissant au début une forte caractérisation rurale (activités d'agriculture et de berger), et il s'est endurci durant le programme d'industrialisation du pays, connaissant ses taux records remarquable après le choc pétrolier de 1986 et durant la décennie 1990, marqué les programmes du PAS et de la privatisation des entreprises publiques et ont augmenté les taux de pauvreté et de privations des besoins de base.

L'accroissement de la pauvreté n'a fait qu'augmenter le taux du travail précoce des enfants. La plupart des activités qui avaient disparu quelques années après l'indépendance, refont surface dans les années 1990 et notamment dans les grandes villes (**Doumandji et Ziane, 2006**).

Les réformes économiques entreprises au début des années 1990 notamment le programme d'ajustement structurel adopté, suite à l'échec de la politique de développement, se sont soldées par une réduction drastique voire une perte de revenus notamment pour les familles dont les

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

chefs ont fait l'objet de licenciement pour raison économique. Ces dernières se trouvèrent dans une situation de pauvreté chronique, où elles n'avaient et n'ont de solution que de mobiliser toutes leurs capacités humaines afin de subvenir à leur besoin et parmi lesquelles se trouve la mise au travail des enfants. La situation de pauvreté en est la cause (**Boucherf, 2006**).

La question du « travail des enfants » en Algérie relève encore d'un tabou - autrement dit, une problématique algérienne reste à élaborer (**Musette, 2004**). Il conclue que selon le RGPH de 1966, les enfants ayant moins de 19 ans (de 6 à 19 ans) se déclarant « actifs » étaient estimés à moins de 200.000 individus. En 1998, le RGPH indique un effectif de presque 550.000 mineurs actifs, dont plus de 80 % de « demandeurs d'emploi » pour la seule classe de 16 à 18 ans! Il est à relever, dans le même groupe d'âge, qu'il existe environ 240.000 analphabètes et ils sont tous nés durant les années 80, avec un peu plus de 20.000 analphabètes âgés entre 13 et 15 ans!

Quatre principales limites de ces données peuvent être soulignées (**Musette, 2004**) :

1. Le travail des enfants est une activité réputée clandestine socialement sinon « tabou ». La question de l'honneur, bien que laminée par la pauvreté, est encore de rigueur au sein de la famille algérienne en ville comme dans la campagne.
2. Les RGPH sont des saisies statistiques du moment – ne permettant pas de saisir le travail intermittent et saisonnier des enfants comme « aide » familiale. Cette « aide » n'est pas toujours reconnue comme du « travail ». Il est du devoir de l'enfant « d'aider » sa famille durant certaine période où il est « inactif ».
3. Ensuite, le travail de l'enfant n'est pas toujours incompatible avec « l'activité scolaire ». La double comptabilité n'est pas autorisée selon la variable filtre « situation individuelle » des enquêtes main d'œuvre ou des RGPH. Cet argument des statisticiens ne tient pas, car tous les scolaires travailleurs devaient être « actifs » et l'on pourrait ainsi mesurer le travail des enfants scolarisés...
4. Enfin, le filtre posé par les services statistiques pour éliminer les enfants âgés de moins de 16ans qui cherchent à travailler, les exclut dans la catégorie des chômeurs. Cette convention adoptée, en référence à la spécification de l'âge selon les normes du BIT, ne permet pas de cerner le volume d'enfants à la recherche active d'un emploi ou ayant déjà travaillé.

Kateb (2005) précise que «...le recul du nombre d'enfants du travail, tout au moins jusqu'en 1987 est le résultat de conditions aussi bien économiques et sociales que politiques qui ont été défavorables pendant deux décennies au travail des enfants. Le chômage a connu une baisse relativement importante entre 1966 et 1987 passant de près de 33 % à moins de 22 %. Il est remonté à près de 30 % dans la décennie qui a suivi ».

Il ajoute aussi que c'est la période qui correspond à la phase d'industrialisation du pays et les emplois nouveaux se concentrent dans le secteur public- et plus les salaires baissent – plus précisément, c'est le pouvoir d'achat qui résulte d'un même niveau de revenu qui baisse à la suite d'une politique inflationniste- et plus le revenu du chef de famille devient insuffisant pour répondre aux besoins du ménage et nécessite par suite la mise au travail de nouveau membres de la famille, la mère ou les enfants.

Les statistiques disponibles sont fournies par tranche quinquennale (15-19 ans). Il est par conséquent impossible d'avoir les enfants de 15-17 ans qui travaillent sauf pour le recensement de 1977 où ils ont été estimés à près de 47.500 (dont 44.000 garçons). Les services statistiques n'accordent pas une grande attention à cette fraction active de la population (**Kateb, 2005**).

Ils étaient plus de 8.000 à travailler selon le recensement de 1987 (7.000 garçons et plus de 1.000 filles). La hausse constatée en l'an 2.000, intervient après deux baisses successives. Le recensement de 1977 donnait près de 12.000 enfants âgés de 6-14 ans occupant un emploi et celui de 1966 donnait un chiffre proche de 74.000.

Il trouve que le seul commentaire découvert figure dans l'analyse de la population active à l'occasion du recensement de 1966, il se résume à ces quelques lignes : « L'activité des 6-14 ans est élevée surtout en secteur rural. C'est dans les wilayas urbanisés, où la scolarisation est plus poussée (Alger et Oran) que le taux net d'activité des enfants est le plus faible. Par contre ceux d'El Asnam (Chlef), de Médéa et de Tiaret sont très élevés en secteur rural ».

Selon l'ONS, la population occupée des moins de 15 ans était de l'ordre de 74.000 en 1966, de 12.000 en 1977 et de 8.000 (dont 7.000 garçons et 1.000 filles) en 1987 (**Kateb, 2005**).

Au total, on peut estimer entre un million et un million et demi le nombre d'employeurs intéressés par l'emploi lucratif des enfants (1996). Que l'emploi proposé soit permanent, saisonnier, temporaire ou seulement occasionnel, le nombre d'enfants ainsi sollicités doit nécessairement dépasser le nombre des embaucheurs, donc s'inscrire dans une fourchette probable de 2 à 3 millions. De tels effectifs sont-ils disponibles ? (Sari, 1996).

Le CNES (2000), rapporte à cet effet que les biens liés au système éducatif n'ont pas échappé aux tendances inflationnistes. Ainsi, l'indice du coût des fournitures scolaires est passé de 245 à 551 DA, entre 1993 et 1996, et l'indice des frais de scolarité est passé quant à lui, pendant la même période, de 181 à 254 DA.

Cette restriction opérée sur le budget de l'éducation et de la formation a eu des retombées non seulement sur la qualité de l'éducation et de la formation mais a conduit bon nombre d'enfants vers la déscolarisation et le travail précoce.

C'est d'ailleurs ce que souligne le rapport du CNES (2000) : « L'appauvrissement des familles accentue cette tendance à la réduction de la durée de la scolarisation, tant pour les garçons que pour les filles, ce qui permet de disposer de main d'œuvre pour les travaux domestiques ou agricoles et de réduire, par là même, les dépenses liées à la scolarisation...».

Au cours de l'année 2000 le nombre d'enfants travailleurs de la tranche d'âge 6-14 ans a triplé. Il atteint 21.792 dont 14.282 en zone rurale et 7.510 en zone urbaine.

Selon le BIT, le nombre d'enfants de moins de 18 ans introduits dans le monde du travail est estimé à 500.000 en Algérie. Mais selon le syndicat de l'union générale des travailleurs algériens, ce nombre est de 1,360 millions, dont 760.000 filles, pour 2001. Selon une enquête réalisée en 2002 par le bureau de l'UNICEF à Alger, ayant touché 6.000 ménages dans 6 départements du centre, 15 communes pour le seul département d'Alger, il a été observé que :

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

- 537 enfants qui travaillent, 355 garçons et 182 filles, âgés de 10 à 16 ans.
- 60 % citadins, 40% ruraux.
- La moyenne d'âge est de 13 ans.
- 81,4 % sont déscolarisés.

Le **tableau 01** issu de l'enquête menée par (Semid & UNICEF, 1999) explique une typologie par genre des travaux menés par les enfants de moins de 15 ans :

Tableau 1 : Distribution des travaux effectués par les enfants selon le sexe de l'enfant.

Travail effectué	Garçons		Filles		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Vendeur à la sauvette ou ambulant de nourriture, cigarettes, vêtements ou articles divers	111	31,3	46	25,3	157	29,2
Vendeur dans un local commercial	30	8,4	3	1,6	33	6,1
Ouvrier artisan ou artisan à domicile	61	17,2	44	24,2	105	19,6
Aide mécanicien, tôlier, tourneur, électricien-auto, ferronnier.	42	11,8	0	0	42	7,8
Aide coiffeuse ou coiffeur	7	1,9	28	15,4	35	6,5
Femme de ménage, garde-bébé (travaux domestiques)	0	0	30	16,5	30	5,6
Manœuvre, porteur, livreur	28	7,9	1	0,5	29	5,4
Serveur, aide cuisinier, plongeur	25	7,0	2	1,1	27	5,0
Travailleur agricole, berger	14	3,9	4	2,2	18	3,4
Agent dans les transports collectifs	13	3,7	0	0	13	2,4
Gardien, proposé, agent de service	9	2,5	1	0,5	10	1,9
Aide boucher	6	1,7	0	0	6	1,1
Récupération plastique, cuivre ...	5	1,4	0	0	5	0,9
Photographe, cameramen	1	0,3	4	2,2	5	0,9
Marin-pêcheur	3	0,8	0	0	3	0,6
Autres	0	0	19	10,4	19	3,5
Total	355	100	182	100	537	100

Sources : (Semid et Unicef, 1999).

Le tableau ci-dessus montre l'éventail des activités pratiquées par les enfants jusqu'en 1999, où l'on peut y remarquer bel et bien l'aspect « informel » de tous ces travaux, allant de l'apprentissage des métiers aux travaux d'agriculture et de collecte des déchets, impliquant des disparités en genre, à forte domination féminine pour les travaux à domicile.

IV. Etat des lieux du volume du travail des enfants en Algérie en 2013.¹

¹« Enquête par grappes à indicateurs multiples MICS 3 (Multiple Indicator Cluster Survey), Algérie, 2012 - 2013 ». Réalisée par Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Publiée en 2015.

L'absence d'enquêtes nationales exhaustives sur le travail des enfants en Algérie est justifiée par les pouvoirs publics par « le manque de moyens techniques », un motif très explicatif, car le problème n'est guère d'ordre financier, mais il est purement d'ordre technique dans la mesure où « le ciblage » des enfants travailleurs pose problème, puisque les échantillons des enquêtes sont les enfants travailleurs dans les entreprises, ce qui donne toujours des taux infimes de l'ordre de 0,5 à 0,7 %.

Or, le problème réel est dans les enfants qui exercent des activités informelles (**voir Tableau 01**), ce qui va laisser l'ambiguïté sur les types d'activités, leurs volumes respectifs, leur positionnement spatial, et par conséquent sur les politiques de lutte devant être appliquées.

Afin de donner un état des lieux sur les volumes récents et sur certaines caractéristiques du travail des enfants, nous présentons ci-dessous les résultats de l'enquête menée par le Ministère de la Santé en 2015, qui reste à notre égard la plus plausible pour donner le meilleur aperçu sur ce phénomène.

Les résultats issus de cette enquête font ressortir que 6 % des enfants âgés entre 5 et 14 ans sont concernés par le travail des enfants. Ce dernier est relativement plus important chez les enfants âgés de 5-11 ans (8 %) que ceux âgés entre 12 et 14 ans (2 %).

1. Il est estimé à 8 % parmi les enfants âgés entre 5 et 14 ans en milieu rural contre 6 % en milieu urbain. Il est relativement plus élevé chez les enfants âgés de 5-14 ans vivant dans les wilayas du Nord Centre avec 8 % et celles du Sud du pays avec 7 %.
2. Selon le niveau d'instruction de la mère, 4 % des enfants dont la mère est universitaire travaillent. Les enfants évoluant dans les ménages les plus pauvres sont plus exposés au travail des enfants (8 %) en comparaison avec les enfants issus des ménages les plus riches (4 %).
3. Suivant la définition du travail des enfants susmentionnée, on constate que les enfants âgés de 5-11 ans exercent plus les activités économiques (8 %) que les travaux ménagers (0,2 %). Parmi ceux exerçant une activité économique, 4 % sont employés dans une entreprise familiale, 4 % travaillent sans rémunération et 1 % perçoivent un salaire en contrepartie du travail accompli.

Concernant les enfants âgés de 12-14 ans, on n'enregistre pas de différence entre l'activité économique exercée pendant plus de 14 heures et les travaux ménagers pendant plus de 28 heures.

4. Le pourcentage d'enfants âgés de 5-14 ans impliqués dans le travail des enfants et fréquentant l'école, et le pourcentage d'enfants âgés de 5-14 ans fréquentant l'école et impliqués dans le travail des enfants. Sur les 92 % d'enfants âgés de 5-14 ans fréquentant l'école, 6 % sont également impliqués dans des activités de travail des enfants.
5. Cette proportion atteint 7 % chez les garçons contre 6 % chez les filles. Par âge, elle atteint 9 % parmi ceux âgés de 5-11 ans contre 1 % parmi ceux âgés de 12-14 ans. Si cette proportion est de 6 % à l'échelle nationale, elle atteint 7 % dans le Sud et dépasse la

moyenne nationale de deux points parmi les enfants vivant dans la région Nord Centre (8 %).

6. Elle dépasse aussi le niveau national de presque deux points parmi les enfants des ménages les plus pauvres (8 %) alors qu'elle enregistre deux points de moins que la moyenne nationale parmi les enfants des ménages les plus riches (4 %). Par contre, sur les 6 % d'enfants qui sont impliqués dans le travail des enfants, la majorité d'entre eux vont également à l'école avec 94 % d'enfants travailleurs qui fréquentent l'école.

V. Discussion :

En Algérie, l'échec du modèle socialiste de développement et ses retombées néfastes sur la société, l'interminable processus de réformes économiques, le choc pétrolier de 1986, la facture sociale du PAS, la dévalorisation et la sous-estimation de l'école publique chez la société, et surtout l'essor de l'économie informelle constituent un terrain favorable pour l'accroissement des taux du travail des enfants.

L'ensemble de ces paramètres ouvre la voie à une étude pluridisciplinaire du phénomène pour en tirer le maximum d'enseignements, en se focalisant sur les questions d'ordre « socio culturel » qui ont été marginalisées dans les analyses précédentes.

Ceci renvoie à une problématique de taille qui remet en cause toutes les statistiques annoncées à ce jour, car pour une raison de « ciblage », on ne peut pas suivre minutieusement les enfants déscolarisés (déperdition scolaire) pour mener à bien les enquêtes et donner les données les plus fiables possibles à ce sujet, tout en prenant en considération les autres « enfants travailleurs » qui se sont immiscés dans ce fléau à un âge précoce.

Quant aux actions menées pour lutter contre le travail des enfants en Algérie, il ressort que les efforts de l'état sont assez conséquents et répartis sur plusieurs types d'actions, variées entre la sensibilisation des parents, des élèves au niveau des écoles, l'organisation des journées portes ouvertes...etc. C'est très encourageant comme actions, mais à notre égard, l'essentiel reste à faire, à savoir combattre l'économie informelle qui reste le socle et le milieu propice pour la croissance des activités du travail des enfants.

Entre autres, le travail de sensibilisation est-il efficace devant un héritage culturel et social faisant du travail des enfants une « **obligation familiale** » imposée et décidée généralement par les parents eux-mêmes ?

Autrement dit, faut-il sensibiliser les « **enfants travailleurs** » ou « **les parents décideurs** » qui se trouvent dans le besoin d'un revenu supplémentaire pour équilibrer leur budget familial ?

N'existe-il pas une complicité de l'état et de la société civile dans cette question ?

- Le premier par des mécanismes de diagnostic et de contrôle « inefficaces » mettant en question toute les procédures administratives et juridiques, qui méritent une « actualisation » en matière des amendes et des sanctions, et beaucoup plus d'engagement « moral et éthique de la part des contrôleurs ».

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

-
- La deuxième composée de parents, d'associations de défense des droits de l'homme, des syndicats...etc. qui doivent accentuer leurs actions de sensibilisation sur l'aspect « culturel et mental » de la société pour criminaliser l'exploitation des enfants, mais aussi œuvrer pour « revaloriser » la qualité de l'école, le processus d'apprentissage et le capital humain.

Mieux encore, la lutte contre le phénomène est en grande partie la responsabilité de l'état qui doit renforcer les infrastructures de proximités sportives et culturelles pour offrir aux enfants un climat adéquat et favorable à une « éducation civique » bien encadrée qui va les contenir et les protéger contre les dérives résultantes du travail précoce.

L'Algérie, avec son arsenal juridique en matière de lutte contre ce phénomène en particulier et la violence à l'égard des enfants en général est bien armée pour mener cette bataille, mais il reste à faire un diagnostic et un recensement exhaustifs, selon une approche scientifique suivant les normes internationales d'étude du phénomène, et intégrant les aspects socioculturels de la société Algérienne.

Ceci est susceptible de bien conférer une connaissance et une maîtrise beaucoup plus profondes du phénomène, pour bien élaborer des politiques de lutte bien « ciblées », visant le fond du problème qui reste d'ordre pluridisciplinaire (économique, social, éducatif, législatif...etc.) en étant aussi à la fois intrinsèque et extrinsèque aux caractéristiques des ménages.

Conclusion :

Notre analyse des conditions qui ont favorisé l'émergence et l'accroissement du travail des enfants en Algérie nous permet de conclure que :

1. Le phénomène mérite plus d'intérêt de la part des chercheurs en mode pluridisciplinaire, et ce en généralisant l'échantillonnage pour une compréhension plus profonde et plus variée géographiquement.
2. Les volumes et les statistiques sur le travail des enfants en Algérie sont vraiment à revoir, à cause de leur non exhaustivité et leur rattachement à l'aspect économique, alors que la « psychologie de l'enfant Algérien » n'a jamais été abordée dans les enquêtes précédentes.
3. L'étude du travail des enfants en Algérie doit commencer par l'élément « **Decision maker** », c'est-à-dire étudier par quel canal provient la mise au travail des enfants, ce qui renvoie aux questions intrinsèques aux ménages, mais aussi aux conditions socio culturelles générales qui caractérisent le milieu social de l'enfant.
4. S'étaler à enquêter sur les entreprises – employeurs d'enfants ne mène à rien. La cible est tout à fait ailleurs dans les souches de l'économie informelle, renforcées par une culture Algérienne d'autonomie (pour les enfants), par des pressions socioculturelles extra ménages qui rendent les enfants plus vulnérables.

Les conclusions faites à la fin de notre étude nous donnent une orientation sérieuse pour aborder le volet « Lutte » contre le travail des enfants en Algérie, suite aux constats faits sur la qualité, la consistance et la portée des enquêtes menées à ce jour. Du fait, lutter et stopper ce phénomène n'est pas une tâche facile, d'une part sa multi dimensionnalité qui implique plus de 13

**Lecture économique sur le travail des enfants en Algérie :
Causes, évolution et état des lieux.**

Dr. CHENINI Moussa

Mr. ZEGHOUDI Ahmed

départements ministériels, et d'autre part les moyens financiers, techniques et humains devant être mobilisés

Bibliographie :

1. Boucherf.K (2006), « **Le travail des enfants en Algérie : entre stigmatisme de la pauvreté et stratégies familiales** », JEL : A13, A14, D64, E26, Z13.
2. Doumandji. G et Ziane. S (2006), « **Déscolarisation, pauvreté et travail des enfants et jeunes adolescents en Algérie** », Université d'Alger, Revue « Sciences Humaines », Université Mentouri, Constantine, Algérie, n°25, Juin.
3. Hammouda. N et Boucherf. K (2014), « **Le travail des enfants en Algérie** ».In:http://www.researchgate.net/publication/280096067_Le_travail_des_enfants_en_Algerie
4. Kateb. K (2005),« **École, enfance et société en Algérie** », INED, Paris, France.
5. Musette. M.S (2004),« **Travail des enfants en Algérie. Enquête pluridisciplinaire sur les enfants âgés de 10-18 ans à Alger** ». Ouvrage collectif sur la direction de Musette Mohamed Saib : **Paupérisation des sociétés maghrébines**, Vol 4, Alger.
6. Sari. D (1996),« **La recrudescence de l'emploi des enfants en Algérie** », Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Schlemmer, « **L'enfant exploité : Oppression, mise au travail, prolétarisation** », Ed Kartahal–Orstom, Paris. ISBN : 2-86537-686-9.
7. Semid. A et all (1999),« **Le travail de l'enfant en Algérie** », Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille / UNICEF.
8. Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière « **Enquête par grappes à indicateurs multiples MICS 3 (Multiple Indicator Cluster Survey), Algérie, 2012 - 2013** ». Publiée en 2015.